

A Annonay, le 29 janvier 2015.

De : Collectif de citoyens Triple AAA

A : Représentants élus au conseil municipal d'Annonay

Objet : demande de positionnement du conseil municipal d'Annonay face aux démarches de traités TransAtlantiques en cours de négociation par la Commission Européenne.

Objet 2 : nous demandons à pouvoir prendre la parole en fin de conseil municipal pour lire notre demande à la population annonéenne présente.

Titre : Non ! Nous ne voulons pas nos Démocraties détruites par les entreprises transnationales.

Le 14 juin 2013, la Commission européenne a obtenu mandat de la part de tous les États membres pour négocier avec les États-Unis le Transatlantic Free Trade Area (TAFTA) dit PTCI : Partenariat Transatlantique de Commerce et d'Investissement.

Cet accord cherche à instaurer une vaste zone de libre-échange et d'investissement entre l'Union européenne et les États-Unis, allant au-delà des accords de l'OMC dont les démarches mondiales sont au point mort suite aux mobilisations mondiales des peuples.

Quand nous voyons aujourd'hui l'état de nos Démocraties nationales soumises à la puissance des acteurs des marchés financiers, nous, habitants d'Annonay disons "NON ! au futur traité PTCI / TAFTA " et autres accords entre l'Union européenne et le Canada appelé AECG (Accord économique et commercial global) ou la démarche du traité Ceta (Comprehensive Economic and Trade Agreement) dont les masses médias populaires font abstractions dans leurs infos ; alors que leurs mises en oeuvre créeraient un choc de civilisation entre autre parce que nous ne partageons pas du tout les même valeurs sociales ni environnementales.

Ces négociations opaques voir hermétiques se déroulent dans le dos des peuples d'Europe et d'Amérique du Nord et malheureusement, cette démarche nous rappelle une précédente trahison par élus politiques nationaux.

En effet, l'adoption antidémocratique du Traité de Lisbonne en France, nous a démontré combien les élus nationaux n'ont que faire de l'expression démocratique d'un référendum populaire.

Ce 13 janvier, Bruxelles a fait fi de l'opinion de 150 000 citoyens qui se sont exprimés à 97% contre la perspective d'un mécanisme de règlement des différends dans le futur accord TAFTA ou CETA, lors d'une consultation publique sur le sujet durant l'été 2014 à la demande de la Commission européenne ; une initiative impulsée sous la pressions de toute l'Europe lors des élections des députés européens.

Comme le public a massivement mis une opposition, la commission a décidé de relancer une consultation ce printemps ... pourquoi ? Alors que de l'aveu même de la commissaire européenne au commerce, Cécilia Malmström. « *La consultation montre clairement l'existence d'un énorme scepticisme par rapport à l'instrument RDIE* »,

Le 5 décembre dernier, RFI faisait part que : "Un million en moins de deux mois: c'est le nombre de signatures de citoyens européens dans une pétition contre les accords de libre-échange avec le Canada et celui en cours de négociations avec les États-Unis. Mais malgré ce succès indéniable, Bruxelles y oppose une fin de non-recevoir."

Face au peu d'intérêt des médias nationaux et de la presse quotidienne régionale, nous, habitants d'Annonay refusons ce manque d'information et de pédagogie à destination de tous.

Les candidats aux élections nationales connaissent la démarche autour du TAFTA et du CETA n'en ont pas parlé dans leur liste de promesses électorales, alors qu'il s'agit d'enjeux majeurs ; nous disons que cette attitude est suspecte au regard de la Démocratie. Nous avons là un pur exemple de démarche irrespectueuse de l'Aristocratie devenue Oligarchie face au processus dit "démocratique" que sont les élections.

Les 28 gouvernements veulent se mettre d'accord avec les USA pour éliminer tous les obstacles à la concurrence et aller bien au-delà, en visant 3 objectifs :

- 1 - Éliminer les droits de douanes restants entre les pays membres de l'Union européenne et les USA.
- 2 - Démanteler complètement l'appareil législatif et réglementaire des 28 états membres, afin d'éliminer les normes sociales, alimentaires, sanitaires, phytosanitaires, environnementales, culturelles et techniques.
- 3 - Permettre aux firmes privées transnationales d'attaquer devant des groupes d'arbitrage privés, et non plus devant des tribunaux des pays, les législations et réglementations des Etats, quand ces firmes considèrent qu'ils s'agit d'obstacles inutiles à la concurrence, à l'accès aux marchés publics, à l'investissement et aux activités de services. Ce 3ème objectif a pour but de définir progressivement les normes de la vie en société sous le joug des entreprises transnationales richissimes.

Annonay, en tant que collectivité, devra faire face à d'éventuelles attaques juridiques que le traité prévoit et pourra se retrouver, à terme, dessaisie de ses gestions publiques de l'eau, des parkings et de la restauration scolaire, au motif d'enfreinte à la libre concurrence.

En ce qui concerne l'alimentation, les normes états-uniennes non contraignantes prendraient le dessus sur les nôtres. Nos supermarchés, comme ceux des USA, seraient envahis de produits non autorisés en Europe, entre autre à base d'OGM. Les compagnies pétrolières pourront exploiter librement les gaz et huiles de schiste sur notre territoire. En effet, les groupes d'arbitrage, en condamnant l'Etat français à une amende record insupportable, l'obligerait à retirer la loi de 13 juillet 2011 interdisant l'exploration et l'exploitation de ces produits.

Les négociations entre les USA et l'Union Européenne sur ce projet de grand marché vont se poursuivre jusqu'en 2015. Ensuite, le résultat sera soumis à la ratification des 28 parlements et du parlement européen. Or, les modalités de cette ratification ne sont pas connues ; la possibilité de rejeter tout ou en partie, la possibilité d'amender par article ou par paquet d'articles sont des choix qui demeurent encore secrets.

En tant que Conseil Municipal, vous seriez en droit de :

- Demander l'arrêt des négociations sur le partenariat transatlantique pour le commerce et l'investissement, du fait de l'absence de mandat et de contrôle démocratique et l'absence de débat public, le mandat ayant été validé dans le plus grand secret par les autorités nationales à l'égard (de notre peuple et) des peuples européens.
- Demander l'organisation d'un débat public suivi d'une consultation populaire dans toute l'Europe avant toute décision.

Face à la démarche hermétique des instances nationale et européenne qui est antidémocratique au plus haut point, nous demandons aux élus du conseil municipal d'Annonay de rejoindre la démarche nationale des collectivités territoriales qui s'inscrivent HORS TAFTA.

Le conseil général de l'Ardèche vient de demander un moratoire, la commune de Burdigues s'est positionnée hors TAFTA, ainsi qu'une dizaine d'autres communes, en Ardèche.

A nos yeux, ce serait une démarche républicaine d'affirmation de vos valeurs, face à des négociations en cours, de traités internationaux de libre échange qui objectivement s'oppose à notre concept européen de la Démocratie.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs les représentants des électeurs d'Annonay, nos plus Républicaines salutations.

le collectif triple AAA
coordonnées : occuponsannonay@gmail.com
site internet : <https://we.riseup.net/annonay>